

Travaux du 1<sup>er</sup> semestre 2015

# Embellissement & sécurisation au cœur des projets



Plusieurs aménagements sont prévus dans la zone d'activités des Fournels.

De nombreux travaux sont prévus ou entamés à Lunel, dont la majorité seront terminés avant l'été. Ces projets permettront d'économiser davantage d'énergie, d'embellir certains quartiers, d'en sécuriser d'autres ou de mettre aux normes les installations existantes.

La priorité de la municipalité est d'améliorer le bien vivre à Lunel. Si cela passe par de multiples actions, par le tissu associatif ou encore par des manifestations culturelles et de loisirs, les travaux y contribuent également. Ainsi,

divers chantiers ont d'ores et déjà commencé à travers la ville comme la rue Henri Reynaud, entièrement refaite. D'autres rues vont faire l'objet de travaux dans les prochains mois à l'image de la rue de la Farigoule. Trois phases de travaux y sont prévus successivement : remplacement des canalisations d'eaux usées (environ 300 mètres), réfection de la voirie et renouvellement des onze candélabres. Ceux-ci vont être remplacés par seize lampadaires à LED, plus petits et plus économes en énergie.



Après 15 ans d'attente, un deuxième captage va sortir de terre.



De nouvelles pistes cyclables vont être créées à Lunel.

La réfection de la voirie concernera également le chemin du Ponant, une portion du chemin de Lunel-Viel, la rue de l'artisanat et la rue des aires. La chaussée de ces quatre artères sera refaite à neuf et l'éclairage public sera amélioré.

### Les réseaux d'eau ne sont pas en reste

Du côté des réseaux d'eau, de vastes chantiers commenceront au printemps. Ainsi, d'ici quelques semaines, les travaux concernant le deuxième captage de Dassargues vont être entamés. Après quinze ans d'attente, la Ville a reçu l'autorisation d'exploiter le forage F2 de Dassargues, ce qui permettra d'augmenter ainsi la capacité de production d'eau potable et d'améliorer le fonctionnement du réseau.

De même, la Ville profitera de la réfection de l'enrobé de la rue Diderot, engagée par le Conseil général de l'Hérault, pour remplacer les canalisations d'eau potable jusqu'au boulevard Louis Blanc.

Enfin, de nouveaux travaux vont également démarrer à la même période du côté de la zone d'activités des Fournels. Une partie du fossé le long de la RN 113 sera reprofilé. Les eaux pluviales traverseront ainsi le rond point Maréchal Juin avant de rejoindre le grand bassin de rétention du Jeu de Mail, via la traversée hydraulique de la RN 113 réalisée en 2012.

### Des aménagements de sécurisation et d'embellissement

Ce secteur des Fournels sera également impacté par l'achèvement des trottoirs et de la piste cyclable sur l'avenue des Quatre Saisons. La chaussée sera en effet entièrement refaite afin que les automobilistes, les cyclistes et les piétons puissent circuler en toute sécurité depuis le giratoire du Maréchal Juin jusqu'à la rue Treille Muscate. De plus, un dispositif d'éclairage public sera installé le long de l'avenue.

D'autres travaux de sécurisation vont également être concrétisés, comme la création de quatre dépose-minutes sur l'avenue du Maréchal Leclerc afin de faciliter la dépose des élèves du collège Ambrussum. Ou encore, la réfection d'une partie du trottoir devant "Le Bellevue" sur la rue des Olympiades et de la rue des Roses pour assurer une circulation piétonnière convenable.

Pour améliorer l'esthétisme de la ville, de nouvelles colonnes à verres enterrées seront installées au Mas de Paché, sur le chemin des Meunières, sur l'allée du grand trianon, sur le boulevard Sainte-Claire et à proximité du Stade Fernand Brunel.

►► L'ensemble de ces travaux sont présentés dans une carte consultable et téléchargeable sur [www.lunel.com](http://www.lunel.com).



Des travaux pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

### Comment sont décidés les travaux ?

La commissions des travaux se réunit en principe deux fois par an. Elle définit les priorités en termes de travaux. Ainsi, les chantiers présentés dans ce dossier résultent de la dernière commission des travaux du 5 février dernier. Une seconde permettra de définir les travaux du second semestre.